

Marché : exploitation des supports publicitaires sur les bus du réseau de transport urbain

Rapporteur : M. Le Président

Autorisation de lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert -

L'exploitation des supports publicitaires sur les bus de la CTB est actuellement assurée dans le cadre d'une convention signée entre la CTB et la société SODEX.

Dans la mesure où les bus appartiennent à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, il apparaît opportun de faire réaliser cette prestation dans le cadre d'un marché public.

Aussi, la société SODEX a été informée de la résiliation de la convention à compter du 31 décembre 2001.

Le marché à prévoir entrera donc en vigueur le 1^{er} janvier 2002 et se terminera le 31 décembre 2004, à l'échéance de la convention de délégation de service public signée avec la CTB.

L'objet du marché consiste à accorder au titulaire le droit exclusif d'exploiter les supports publicitaires sur les 150 véhicules de transport urbain de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

L'exploitation que le titulaire du marché est chargé d'assurer comprend notamment les opérations suivantes :

- la définition, la réalisation et la mise en place des supports publicitaires,
- l'établissement des tarifs de location,
- la prospection de la clientèle,
- l'établissement et la passation des engagements de publicité souscrits par les annonceurs,
- l'exécution des engagements : fabrication, pose, entretien, dépose de la publicité,
- la facturation et le recouvrement des créances correspondantes.

Le titulaire du marché versera à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon une redevance correspondant à un pourcentage du montant hors taxe des recettes brutes totales de location d'espaces facturés (pour mémoire, la redevance actuelle s'élève à 1,25 MF par an).

De plus, le titulaire du marché s'engagera à garantir à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon une redevance minimale annuelle.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide :

- **le lancement selon les dispositions du code des marchés publics d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'exploitation des supports publicitaires sur les bus du réseau de transport urbain ;**
- **d'autoriser le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché et, le cas échéant, les avenants, dans la limite des crédits inscrits au budget.**

Pour extrait conforme,

Le Président